



Chalonnnes-sur-Loire, le 17 novembre 2022

Communiqué de presse

Retour sur mon déplacement sur la zone d'accueil des rescapés de l'Ocean Viking

L'Ocean Viking a accosté le 11 novembre 2022 dans le port militaire de Toulon. **190 rescapés ont été dirigés à proximité, vers une zone d'attente temporaire à Hyères sur la presqu'île de Giens, un espace défini par arrêté préfectoral et dont l'accès est limité.**

En tant que Députée et **rapporteuse spéciale de la mission « Immigration, Asile et Intégration » au sein de la commission des Finances**, j'ai souhaité me rendre sur place, comme m'y autorise la loi, afin de contrôler et évaluer les mesures mises en place.

Hier, j'ai été accueillie à Hyères par le Préfet Evence Richard, la Sous-Préfète Audrey Graffault et le Commissaire de la Police Aux Frontières (PAF) avec lesquels j'ai pu **échanger, notamment sur les questions d'asile, d'autorisation de séjour en France et sur les modalités de cet accueil exceptionnel.**

Ce matin, je suis allée à la rencontre, à Toulon, du bâtonnier, Sophie Caïs, et de l'avocate, Océane Balmitgere, qui m'ont expliqué la complexité de leur travail de défense des droits des migrants, de l'organisation des audiences dans des délais légaux extrêmement courts. **Ces délais de procédure à respecter me semblent peu compatibles avec la réalité du nombre de dossiers à instruire et à juger.**

Tous les acteurs sont extrêmement mobilisés pour que l'accueil et l'accès aux droits se passent au mieux : les services de l'État, la police aux frontières, les magistrats, les avocats, les associations telles que la Croix rouge, la Protection civile ou encore l'Anafé spécialisée en droit des étrangers. Je salue leur engagement.



Chalonnnes-sur-Loire, le 17 novembre 2022

**Stella
Dupont**

Communiqué de presse

Retour sur mon déplacement sur la zone d'accueil des rescapés de l'Ocean Viking

(Suite)

L'accueil des rescapés me semble digne, simple et convenable, en aucun cas "luxueux" comme le prétend l'extrême droite.

La difficulté principale se trouve dans la **barrière de la langue** avec **11 nationalités présentes** : Pakistanais, Egyptiens, Syriens, Soudanais, Érythréens... **et qu'il est impossible d'avoir des interprètes en permanence et en nombre suffisant**. Une situation d'autant plus difficile pour ces étrangers pour appréhender leur situation administrative et leur avenir.

Ils sont dans des situations individuelles diverses et ont donc des perspectives qui le sont aussi :

- certains sont autorisés à déposer une demande d'asile et sont donc entrés en France et sont accueillis en centre de demandeurs d'asile classique,
- d'autres ne sont pas autorisés et sont actuellement en phase de recours de la décision devant le tribunal. Ils pourront faire l'objet d'une reconduite dans leur pays d'origine selon la décision du juge et la faisabilité de leur expulsion.

123 personnes étaient toujours présentes hier soir dans cette zone d'attente temporaire.

Cette visite m'a permis de constater que **des améliorations sont à apporter mais aussi que l'accueil est de qualité et que les acteurs présents sur place sont très fortement mobilisés et dévoués**.

Stella Dupont

Page 2/2